

Commune de Nordausques



*Région Hauts de France Département du Pas de Calais
Canton de Saint-Omer*

ARRETE du Maire

Le Maire de Nordausques,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'organisation d'événements dans le cadre de « Rose d'Octobre (Randonnée, Trail et Exposition de véhicules) par la municipalité,
Considérant la nécessité de prendre des mesures pour faciliter le bon déroulement de
Ces événements les 14 et 15 octobre 2023,

ARRETONS

**Article 1 : Le samedi 14 octobre 2023 de 12 h à 20 h et le dimanche 15 octobre 2023 de 7 h à 20 h,
Le parking salle des loisirs sera interdit aux stationnements sauf véhicules d'exposition.**

**Article 2 : Le dimanche 15 octobre 2023 de 7 h 00 à 19 h 00, les parkings place de la Mairie
seront interdits au stationnement sauf véhicules d'exposition .**

**Article 3 : Le dimanche 15 octobre de 7h00 à 19h00 sera interdite à la circulation sauf riverains
la rue de la mairie de l'intersection avec la route nationale à l'intersection avec la rue des
écoles.**

**Article 4 : Le dimanche 15 octobre de 7h00 à 19h00 seront interdites à la circulation sauf véhicules
d'exposition, riverains et services de secours:**

**-la rue de la mairie de l'intersection avec la rue de l'église à l'intersection avec la rue des écoles
avec abrogation du sens interdit uniquement à l'intention des véhicules d'exposition, des
riverains et des services de secours.**

-la rue des écoles de l'intersection avec la rue du plouy à l'intersection avec la rue de la mairie,

À cet effet, les automobilistes seront déviés sur les routes adjacentes.

Article 5 : Des panneaux de signalisation et de pré-signalisation seront placés par les organisateurs conformément à l'instruction interministérielle du 15/07/1974 relative à la signalisation temporaire des routes.

Article 6 : La Gendarmerie, les organisateurs de la manifestation sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nordausques, le 11 octobre 2023.

Le Maire de Nordausques,

Gilles DEBOVE.

